**Nos motivations**

***Aider un enfant à construire son avenir***

Nés dans un pays pauvre ou dans un pays en voie de développement trop d’enfants malnutris, sans soins ni éducation ont peu d’espoir d’avoir un avenir meilleur. Lire, écrire est indispensable pour pouvoir s’insérer dans une société en évolution. L’aide sur place est le moyen d’aider des enfants à se construire, que ces enfants soient dans leur famille ou dans des institutions**.** Assurer le développement de l’enfant au sein de sa famille et de son proche environnement, est la façon la plus efficace de lui garantir un avenir. Les membres de l’équipe qui ont créé l’association adhèrent pleinement à l’esprit de la Fédération des Rayons de Soleil de l’Enfance et font leur l’expression de Madame le Docteur Lemire « **Laissons les grandir chez eux** » dans le respect de la convention internationale des droits de l’Enfant de l’ONU du 20 novembre 1989.

**Nos actions**

***Adapter nos actions aux lieux et environnement***

Selon les paysoù nous apportons de l’aide, en fonction des réalités locales*,* celle-ci prend des formes différentes:

**Parrainage individuel** : Aide à un enfant nommé sous forme de parrainage personnalisé, l’enfant (voir l’étudiant) pouvant soit vivre au sein de sa famille, soit vivre dans une institution. Pour répondre aux besoins essentiels des enfants afin d’assurer l’épanouissement de leur personnalité, favoriser le développement de leurs dons et aptitudes dans leur milieu familial et social.

**Parrainage collectif** : Aide régulière et définie à une structure locale partenaire. Un soutien équivalent à tous les enfants, sans en privilégier aucun, c’est la formule la mieux adaptée pour répondre aux besoins des populations les plus déshéritées. Dans ce cadre, l’Association apporte son soutien à différentes structures au Vietnam et en Inde.

**Aides ponctuelles** pour des rénovations, création de lieux où sont accueillis des enfants (école, orphelinat, centre de soins….)

Participation à des projets initiés par les structures locales partenaires qui permettront à des enfants de mieux vivre au quotidien, d’acquérir des connaissances dans le cadre de programmes de développement global centré sur l’éducation qui permet d’améliorer concrètement les conditions de vie des enfants.

**Nos moyens**

***Constituer une équipe de bénévoles***

* Suivre des parrainages nécessite l’implication de bénévoles afin d’assurer un lien permanent avec les correspondants locaux et les parrains et marraines. Pour chaque pays, un responsable sera secondé par une personne qui devra être suffisamment formée pour le remplacer en cas d’absence. Dans la mesure où chacun des responsables travaille à domicile, il est nécessaire de se doter des moyens pour communiquer en interne en privilégiant les mêmes logiciels informatiques (utilisation de Word, Excel,…).
* Constituer au cours du temps un groupe de bénévoles motivés qui pourraient dans leur région mettre en place des animations pour soutenir un projet déterminé et collecter les fonds nécessaires à sa réalisation.

***Collecter les fonds nécessaires pour financer nos actions***

* Rechercher des adhérents ;
* Trouver des parrains et marraines qui s’engagent à verser régulièrement une somme préalablement déterminée. Sur la somme perçue, une somme minime sera retenue pour assurer les frais administratifs ;
* Collecter des fonds pour financer des actions ponctuelles et des projets (dons, bénéfices de différentes manifestations telles que ventes, spectacles, vide grenier…) ;
* Démarcher des entreprises pour des opérations de « mécénat » d’un projet déterminé.

***Communiquer sur nos actions***

* Edition d’une plaquette, à distribuer lors des manifestations de la Fédération (Rencontre de Saint Mandé, organisée par les Amis de Rayons de Soleil et de l’Enfance ….) , à déposer à la Maison des Associations de St Germain en Laye et à la Maison de la Vie Associative à Reims. Diffusion par chaque membre du C.A. et bénévoles dans son environnement ;
* Site internet mis à jour régulièrement ;
* Informations, photos, lettres reçues des structures locales partenaires par les responsables parrainages transmises aux parrains et marraines ;
* Informations deux fois par an sur nos parrainages et actions en cours envoyées aux membres, parrains et donateurs par courriel dans la mesure où nous avons des coordonnées (pour minimiser les dépenses de fonctionnement), par courrier postal pour les autres.

*VERSION ACTUALISEE EN AVRIL 2014*